

 Bourg-Achard L'Éveil de Pont-Audemer du 12 mars 2024 531 mots

Le lycée accueillera uniquement les élèves de seconde en septembre

L'ouverture du lycée de Bourg-Achard est toujours programmée à la rentrée de septembre 2024. Seules les classes de seconde seront accueillies.

Le calendrier devrait être respecté. L'ouverture du futur lycée international Louis de Broglie à Bourg-Achard est toujours programmée pour la rentrée de septembre 2024. D'une capacité de 1 000 élèves, l'établissement accueillera uniquement en seconde les élèves de 3e actuellement scolarisés dans les collèges Le Roumois à Routot, Simone-Veil à Bourg-Achard et Jean-de-la-Fontaine à Grand Bourgtheroulde. "**Les élèves de 3e seront affectés selon la procédure habituelle d'orientation post 3e via la plateforme AFFELNET**", indique le service presse de la Région Normandie, en charge des collèges.

Première et Terminale feront leur entrée en septembre 2025

La première année, il n'y aura donc pas d'autres élèves. Les classes de première et de terminale ouvriront à la rentrée 2025-2026. Concernant les élèves de première, les enseignements de spécialité proposés seront les suivants : mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques (NSI), sciences de l'ingénieur (SI), sciences économiques et sociales (SES), histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), ainsi que les langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCR)

Pour se spécialiser dans les langues vivantes, les élèves auront la possibilité de préparer un baccalauréat français international (BFI). La formation comprendra des cours linguistiques renforcés et des enseignements disciplinaires en langue étrangère. Une sélection se fera sur dossier scolaire. À noter que le lycée accueillera une centaine d'élèves internationaux.

Enfin, à la rentrée 2025, les élèves de première pourront choisir une série Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), avec la spécialité Énergie et Environnement.

Construction d'un gymnase

250 élèves internes logeront au sein de trois résidences, ouvertes 7 jours sur 7 pour les élèves internationaux pendant l'année scolaire. Les 144 chambres doubles et individuelles seront adaptées à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Ces résidences seront équipées d'une laverie, d'espaces de travail, sportifs et de convivialité.

Non prévu dans le projet initial, un gymnase sera construit à proximité du lycée et des équipements sportifs existants (les deux gymnases et le terrain de football). D'une surface de 1 850 m², "il sera doté d'une grande salle, d'une salle annexe, d'une piste d'athlétisme de 100 mètres et d'une aire de saut en longueur", détaille la Région Normandie.

Enfin, la question du transport scolaire est à l'étude. La Région informe que les circuits de transport Nomad Car "sont en cours de définition pour pouvoir couvrir les zones géographiques concernées par le lycée." Elle ajoute que "les élèves habitant dans les communes du district du lycée et actuellement en classe de seconde et de première dans les lycées Jacques-Prévert à Pont-Audemer, Ferdinand-Buisson et André-Maurois à Elbeuf continueront à bénéficier d'une desserte par les transports scolaires pour les années 2024-2025 et 2025-2026." En construisant ce campus entre Elbeuf et Pont-Audemer, le temps de trajet en car sera réduit pour les élèves du Roumois. Les lycées de ces communes devraient être également moins surchargés en termes d'effectifs.

Stéphane Fouilleul



Les élèves de seconde feront leur rentrée en septembre 2024 dans le campus-lycée Louis de Broglie, à Bourg-Achard. S.F



L'établissement aura une capacité d'accueil d'un millier d'élèves. S.F